

# Projet de création d'un collège expérimental innovant en Seine-Saint-Denis

Compte rendu/bilan de la réunion **QUATRE**  
**25/03/11**

## Présents :

- Isabelle (Lettres classiques - Gabriel Péri)
- Anne-Sophie (SVT - Gabriel Péri)
- Maxime (CPE – Jean Moulin)
- Pierre (Sciences physiques – Moulin)
- Jean-Baptiste (Documentaliste - Diderot)
- Philippe (Sciences physiques - Diderot)
- Adeline (Arts plastiques – Rosa Luxemburg)
- Séverine (Lettres modernes – Rosa Luxemburg)

## Ordre du jour

Quoi de neuf

Réflexion collective sur les grands principes régissant le projet

## Bilan des discussions :

Il est convenu au début de la réunion de désigner une personne responsable de la gestion du temps, une autre des tours de prise de parole et un secrétaire de séance.

### Première partie – quoi de neuf ?

#### Où en aide l'aide négociée pour une formation Clisthène ?

L'offre de formation négociée sur la liste de diffusion 6<sup>e</sup> collège n'a pas recueilli d'autres candidatures que celles des présents à la réunion. Il faudrait ouvrir l'offre aux collègues des différents établissements.

La date limite de candidature précisée sur le formulaire est dépassée, mais la demande se fera quand même.

#### Est-ce qu'il y a des candidatures nouvelles pour le projet ?

Deux collègues de Rosa Luxemburg participent à la réunion.

Le principal de Diderot, est d'accord pour appuyer la demande pour l'ensemble des professeurs, quelque soit leur établissement.

#### Est ce qu'il y a une alternative au choix du 6<sup>e</sup> collège pour le projet ?

Compte tenu des travaux programmés de réhabilitation et du classement ECLAIR de Jean Moulin, ce collège pourrait aussi être choisi. Le recrutement fléché permettrait aux volontaires d'intégrer l'établissement sans passer par les règles classiques des mutations, plus aléatoires.

#### Où en est-on de la visite au collège CLEF de La Ciotat ?

Un mail a été envoyé, mais il est resté sans réponses. D'autres moyens de les joindre vont être utilisés pour pouvoir organiser une visite pendant la semaine commune de vacances des 2 académies.

**Deuxième partie** - Réflexion collective sur les grands principes régissant le projet

Nous avons convenu à la dernière réunion qu'une perspective commune sur les grands principes pédagogiques inspirant notre action était nécessaire. Isabelle propose d'appuyer cette réflexion sur un texte de Philippe Mérieu « Dix renversements nécessaires pour construire une Ecole démocratique ».

- Une égalité dans les moyens donnés aux établissements sans rupture selon le territoire ou le milieu social des élèves est évoquée.
- Une différence d'analyse sur ce qu'est le Socle commun : si les participants acceptent l'idée du Socle comme un minimum exigible aux élèves à la fin du collège, ils s'inquiètent de ce qu'il soit en réalité un moyen de réduire les ambitions éducatives dans les zones d'éducation prioritaires.
- Interrogations sur le rapport entre l'individu et le groupe dans l'Ecole : s'il semble nécessaire de respecter les personnalités des élèves et d'éviter que la machine scolaire ne fonctionne de façon trop normative, il reste indispensable de travailler dans la perspective du groupe pour définir des règles de comportement et d'étude rendant la vie en commun acceptable. A ce titre la pédagogie de projet semble pertinente : elle permet à chacun de trouver sa place dans un groupe temporaire motivé par la réalisation d'un objectif. Mais elle demande aux professeurs de repenser le découpage des savoirs en disciplines ou de co-animer les projets.
- L'ambiance au sein de l'établissement doit être une motivation pour le travail des élèves et des professeurs, comme l'a montré la visite du collège Henri Barbusse de Vaulx-en-Velin.
- La question est de savoir s'il faut partir de la pratique ou de la théorie, d'un mouvement ascendant (de l'élève vers les principes) ou descendant. Le principe d'un va-et-vient permanent est retenu. Le groupe est d'accord pour fonctionner en ateliers tantôt pratiques tantôt théoriques en mettant régulièrement en commun les résultats des travaux.
- Pour la partie théorique, le livre de Marie-Laure Viaud « Des écoles, des collèges différents » apporte une typologie pertinente qui aide à choisir quelle direction prendre pour le projet. Maxime fera une fiche de lecture détaillée sur l'ouvrage lors de la prochaine réunion, tandis qu'Isabelle diffusera les cours de M-L Viaud (elle a été son étudiante). En attendant, il est proposé de définir les axes de travail suivants : organisation des cours / travail avec les parents / travail d'orientation scolaire / rapport à l'institution et de répartir des petits groupes de travail sur ces différentes questions. Il faudra garder en tête que les possibilités d'innovation seront limitées par la dimension « collège public de ZEP » du projet.
- Le problème de la finalité du projet est soulevé : Compte-tenu du contexte actuel (social, géographique, institutionnel) est-ce réaliste ? Comment convaincre d'autres collègues ? Doit-on partir de nos frustrations éducatives quotidiennes ou d'un modèle scolaire théorique soutenu par des collègues utopistes ? Comment assurer l'existence d'un système pédagogique reposant sur un engagement fort et constant des professeurs sans le soutien des institutions ?

...

- Fuser du mythe de « l'égalité des chances » (il y a la Française des Jeux pour ça !) au « droit à l'éducation pour tous » : tout enfant, quel qu'il soit, a le droit d'être éduqué. Ce droit comporte le droit à une scolarisation exigeante, le droit d'accéder aux ressources documentaires, culturelles et sportives nécessaires à son développement et à sa formation, le droit à un accompagnement personnel de ses apprentissages, le droit à une aide lui permettant de s'orienter. C'est aussi le droit à une qualification lui permettant de trouver une place dans le monde professionnel. Ce droit vaut pour tous les enfants vivant sur le territoire national, sans aucune distinction ni discrimination. Il doit être formalisé dans une charte qui engage solennellement l'État et l'ensemble des collectivités territoriales.
- Passer d'une « logique de la sélection nationale » à une « logique de l'excellence pour tous » : avec « le socle commun », l'école se règle sur les apprentissages ultimes et encourage les élèves en difficulté ; une « logique de l'excellence pour tous » apporte, au contraire, une véritable culture à tous les élèves ; elle relie les savoirs à l'histoire qui a permis leur émergence comme outil d'émancipation des hommes ; elle leur donne de la « savoir » et permet leur appropriation. Pour cela, il convient de repenser les programmes de la scolarité obligatoire en équilibrant et articulant la dimension culturelle et les savoirs instrumentaux. Il convient également d'améliorer la transition entre l'école primaire et le collège, en particulier en développant les échanges de service entre professeurs du premier et du second degré.
- Passer d'une « logique de la récupération » à une « logique de la mobilisation et de la réussite de tous » : il est inutile de multiplier les soutiens et les remédiations de toutes sortes si l'on ne s'attaque pas, d'abord, à faire de l'acte pédagogique un moyen de mobiliser tous les élèves et de les faire réussir. Il serait dommage de laisser penser que la démocratisation de l'enseignement consiste simplement à permettre aux plus démunis de bénéficier gratuitement des leçons particulières qui aident les plus favorisés à s'en sortir ; une telle démarche reproduit l'erreur des années 60, quand on a cru qu'il suffisait de démocratiser l'accès au collège pour démocratiser le collège. Si les dispositifs d'aide et de soutien sont, bien évidemment, utiles, ils ne dispensent pas de l'effort constant pour améliorer la « pédagogie ordinaire » dans les classes utiles. À cet égard, la formation initiale et continue des enseignants, le développement du travail en équipe, l'usage à l'innovation, la mise en place de crédits pédagogiques permettant d'engager des projets, sont des priorités.
- Passer d'une « logique de l'enseignement / information » à une « logique de l'apprentissage / émancipation » : mettre au cœur de l'enseignement les deux piliers de la pédagogie républicaine et émancipatrice, la démarche expérimentale et la recherche documentaire. C'est, en particulier, dans ce cadre qu'il faut penser l'utilisation pédagogique des TIC. Ces démarches ne excluent évidemment pas des temps essentiels de formalisation, d'analyse et de synthèse. Dans cette perspective, il convient de favoriser très largement de nouvelles méthodes d'évaluation permettant, elles aussi, de prendre en compte la démarche expérimentale et la démarche documentaire, y compris dans les examens.
- Passer de la « logique : une classe, un enseignant, une discipline, un cours... » à la « logique : un groupe d'élèves confiés à un groupe d'adultes complémentaires chargés de les faire travailler et réussir en mettant en œuvre ensemble les moyens les plus appropriés ». Il s'agit de permettre aux enseignants, cadres éducatifs et personnels scolaires de mobiliser leurs approches et compétences, de faire acte de créativité au service de la réussite de tous. C'est dans cette perspective que doit être repensé le service enseignant, en respectant les spécificités de ce métier (qui requiert un temps consacré à la culture personnelle) et en favorisant la diversification des modalités d'enseignement, de la taille des groupes aux supports pédagogiques et à la nature des activités proposées. Pour favoriser cette dynamique, il conviendra de définir des « unités d'enseignement » à taille humaine (de 60 à 100 élèves) qui seront confiées à des équipes d'enseignants qui auront l'ensemble de leur service.
- Passer de la « logique tutélaire » à la « logique d'échanges et de rencontres » : à côté de son appartenance à une classe, une section, une filière, un cursus, chaque élève doit avoir la possibilité de rencontrer d'autres élèves issus d'autres classes, sections, filières, cursus. Il est essentiel, en effet, que chaque élève puisse dans sa scolarité, et dans les mêmes périodes, découvrir l'altérité et être confronté en fonction de ses besoins spécifiques. Ce principe vaut à la fois, pour les enfants porteurs de handicaps et pour tous les autres... Des rencontres fondées sur la diversité doivent être mises en place dans des cadres institutionnels permettant des apprentissages précis (éducation artistique et sportive, histoire,

langues étrangères, etc.). Cela signifie, en particulier, que, dans les lycées, des enseignements doivent être organisés regroupant des élèves des trois voies.

- Passer de la « logique de l'orientation par défaut » à la « logique de l'éducation au choix » : cela suppose un enseignement plus important de la technique au collège pour tous les élèves (avec des programmes centrés sur la découverte des métiers) et une organisation du lycée autour de secteurs d'activités complémentaires, élargis, l'ensemble des voies et favorisant les passerelles entre elles. Cela suppose, plus généralement et à tous les niveaux, que chaque élève ait pu explorer les différentes possibilités que lui sont offertes avant de choisir entre elles ; il est inadmissible, en effet, que les élèves les plus fragiles soient contraints aux choix les plus précaires sans avoir la possibilité d'avoir identifié ce entre quoi ils vont choisir. La classe de seconde indifférenciée doit, à terme, avoir cette fonction pour tous les élèves.
  - Passer d'une « logique de la sélection nationale » à une « logique des apprentissages tout au long de la vie » : cela implique de mettre en place un service national de la petite enfance permettant d'accompagner tous les enfants dans la découverte décisive du langage et des conditions du vivre ensemble. Cela implique de repenser et d'appliquer sérieusement le principe des cycles à l'école primaire. Cela implique de développer les outils permettant de mettre en place des pédagogies différenciées. Cela implique de rechercher des formules d'unités capitalisables ou de validation d'acquis qui évitent des redoublements globaux très souvent inutiles. Cela implique de supprimer tous les autres étags, de systématiser la « scolarisation par récurrence », etc. À terme, cela signifie que l'école devient « la maison de tous les apprentissages » et qu'elle s'ouvre largement sur des formations diversifiées accueillant des publics variés.
  - Passer d'une « logique des parents consommateurs » à une « logique des parents porteurs de l'école » : tout que les parents auront le sentiment de ne pas avoir de pouvoir dans l'école, ils tenteront d'exercer leur pouvoir sur l'école. Il faut donc repenser la participation des parents aux instances des écoles et établissements pour que, sans intrusion dans le métier des enseignants, ils soient véritablement partie prenante du projet d'école ou d'établissement. Une concentration nationale entre les fédérations de parents d'élèves et les organisations professionnelles enseignantes et de cadres éducatifs devra être mise en place, au niveau national, sur la place des parents dans l'école.
  - Passer d'une « logique de l'état contrôleur » à une « logique de l'état garant et facilitateur » : il ne s'agit pas, pour l'État, de développer les contrôles bureaucratiques, mais, simultanément, d'imposer un cadre des échanges précis, devant les exigences de la Nation à l'égard de son école, et de responsabiliser les acteurs. L'État doit être fort et ferme sur les valeurs et les principes ; il doit garantir l'équité de traitement sur l'ensemble du territoire national (en mettant en place une discrimination positive beaucoup plus significative qu'aujourd'hui en faveur des écoles et établissements qui ont à faire face aux plus grandes difficultés sociales) ; il doit imposer une homogénéité des cursus garante de l'égalité républicaine. Mais, en même temps, il doit stimuler les projets qui, dans les écoles et les établissements, peuvent le mieux incarner sa politique éducative.
- Ces remembrements constitueront autant de moyens de réaliser « la révolution éducative » qui permettra à notre pays de faire face au « défi du futur ».

Philippe Meirieu  
 Vice-président honoraire des coordinateurs de l'ECRUM